

RÈGLEMENT 2025



VERSION N°1 | OCTOBRE 2024 | LUTRY

1. ORGANISATEUR

C'est une épreuve organisée par l'association « La Course des Singes » est constituée sous les statuts officiels et déposés selon les règles d'usage.

2. GÉNÉRALITÉS

L'XTRATRIL LAVAUX est attrayant pour tous. Sportifs ambitieux, coureurs amateurs ou débutants, chacun trouvera le défi qui lui correspond ou convient le mieux. Les différents parcours de l'XTRATRIL LAVAUX se dérouleront en une seule étape, à allure libre et permettront aux coureurs de se mesurer aux autres et à soi-même dans le cadre exceptionnel du Lavaux, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'organisation (accueil, départs, arrivées, vestiaires, podiums) se situe au collège du Grand-Pont, route du Grand-Pont 27, 1095 Lutry (Suisse).

A l'exception des distances de 1 km et 2 km en circuit fermé, les distances de 5 km, 10 km, 20 km, 34 km et 50km se dérouleront en partie sur des routes, des chemins et sentiers restant ouverts à tous. Sur les parties du parcours empruntant la voie publique, chaque participant devra se conformer aux indications de l'organisateur, de la Protection Civile, de la Police et des bénévoles ainsi qu'à la loi sur la circulation routière et sera seul responsable d'un éventuel manquement à ses règles.

Les carrefours et/ou croisements des routes seront protégés par la Protection Civile et/ou une société de sécurité et/ou des bénévoles.

3. ENVIRONNEMENT ET COMPORTEMENT

Les organisateurs attachent une grande importance à l'environnement et parce que les coureurs de l'XTRATRIL LAVAUX aiment également la nature, respectons l'ensemble. Il est impératif pour chaque participant :

- de suivre les chemins tels qu'ils sont balisés, sans couper ;
- respecter la faune et la flore ;
- respecter les consignes de tri des déchets ;
- utilisation une poche à déchets, car il est strictement interdit de jeter des déchets dans la nature. Quelques grammes dans vos poches ne vous retarderont pas et permettront à tous de profiter pleinement de cette magnifique course et de pouvoir revenir ;
- indépendamment de toute règle ou instruction expresse, les coureurs prendront les précautions recommandées par l'environnement et/aux conditions, afin d'éviter des accidents les affectant eux-mêmes, les autres coureurs, les représentants de l'organisation ou tout tiers sur le parcours ;
- tout coureur est tenu, de venir au secours d'une personne en danger ou accidentée et de signaler tout accident à l'organisateur ou à un officiel sur le parcours ;
- un coureur rejoint doit libérer le chemin si la demande est faite ;
- il est interdit de se faire accompagner par un chien ou tout autre animal, y compris les animaux d'assistance ;
- toute forme d'assistance est interdite, sauf pour le 50km où l'assistance personnelle est tolérée aux postes suivants « Mont-Cheseau » et « Chexbres » ;

4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les différents parcours sont ouverts à tous selon les catégories d'âges mentionnées ci-dessous ainsi que sur le site de la société de chronométrage www.datasport.com

Chaque participant s'engage à posséder l'entraînement suffisant ainsi qu'à se trouver dans un état de santé lui permettant de participer à l'épreuve pour laquelle il est inscrit et ceci à leurs risques et périls et sous leur propre responsabilité.

En s'inscrivant à l'une des épreuves (1km, 2km, 5 km, 5km FUN, 10 km, 10 km Walking, 10 km Nordic-Walking, 20 km, 34 km et 50km) le coureur doit :

- être capable de s'orienter et de prendre les décisions adéquates en cas d'égarment ou de problème de balisage
- être conscient que l'organisation ne peut pas garantir une sécurité absolue durant la course
- accepter et renoncer à toute prétention en responsabilité ou autre contre les organisateurs

L'inscription d'un participant atteste qu'il a pris connaissance de ce règlement et qu'il s'engage à en respecter sans restriction l'ensemble des dispositions et de l'éthique de la course.

5. PRESENTATION DES COURSES

Chaque coureur doit être capable de s'orienter et de prendre les décisions adéquates en cas d'égarment ou de problème de balisage. Être conscient que l'organisation ne peut pas garantir une sécurité absolue durant la course.

Chaque coureur devra également préparer son épreuve en étudiant le parcours au moyen des cartes disponibles sur notre site internet.

Tous les départs et arrivées ont lieu à Lutry.

Selon les sources, les distances ainsi que les dénivelés peuvent varier. Les informations ci-dessous reflètent les meilleures estimations pour chacun des parcours.

5.1.1 KM

- parcours en 1 boucle dans le bourg de Lutry
- parcours uniquement sur route bitumée ou pavée
- ouvert aux participants U6M/W et U8M/W
- classement à la performance
- ravitaillement liquide uniquement après l'arrivée
- pas d'équipement obligatoire
- l'inscription comprend : dossard y compris l'envoi par la poste pour toute inscription avant le 18 mai 2025 (uniquement en Suisse), ravitaillement, médaille et une « photo-finisher » à toutes les personnes qui passeront après l'arrivée à la « tente photo-finisher »

- dossards disponibles : 300
- départ par bloc à 14H00 (U8) / 14H15 (U6)

5.2.2 KM

- idem parcours « 1 km », mais à faire en 2 tours
- parcours uniquement sur route bitumée ou pavée
- ouvert aux participants U10M/W et U12M/W
- classement à la performance
- ravitaillement liquide uniquement après l'arrivée
- pas d'équipement obligatoire
- l'inscription comprend : dossard y compris l'envoi par la poste pour toute inscription avant le 18 mai 2025 (uniquement en Suisse), ravitaillement, médaille et une « photo-finisher » à toutes les personnes qui passeront après l'arrivée à la « tente photo-finisher »
- dossards disponibles : 300
- départ par bloc à 14H30 (U12) / 15H00 (U10)

5.3.5 KM

- parcours avec départ et arrivée à Lutry et passage par le hameau de Savuit et la Tour Bertholod à Lutry
- parcours sur route bitumée ou pavée, passage sur passerelle, chemin monotrAce, chemin en gravier et terre et passage dans les vignes
- dénivelé positif 200m et négatif de 200m
- ouvert aux participants U14M/W et U16M/W
- classement à la performance
- ravitaillement liquide uniquement après l'arrivée
- pas d'équipement obligatoire
- bâtons interdits
- l'inscription comprend : dossard y compris l'envoi par la poste pour toute inscription avant le 18 mai 2025 (uniquement en Suisse), ravitaillement, un prix souvenir et une « photo-finisher » à toutes les personnes qui passeront après l'arrivée à la « tente photo-finisher »
- dossards disponibles : 100
- départ à 9H15 (1 bloc, devant les 5km Fun)

5.4. 5 KM Fun (courir pour le plaisir)

- parcours, dénivelé, ravitaillement, équipement et prix idem 5 km
- ouvert aux participants U14M/W à U70M/W
- classement par ordre alphabétique
- Remise de prix pour cette catégorie par tirage au sort pour 3 hommes et 3 femmes
- l'inscription comprend : dossard y compris l'envoi par la poste pour toute inscription avant le 18 mai 2025 (uniquement en Suisse), ravitaillement, un prix souvenir et une « photo-finisher » à toutes les personnes qui passeront après l'arrivée à la « tente photo-finisher »
- dossards disponibles : 100
- départ à 9H15 (1 bloc, après les 5km)

5.5. 10 KM

- parcours avec départ et arrivée à Lutry et passage par les hameaux de Savuit, Daley et du Châtelard, par les villages de Grandvaux et d'Aran (avec sa mythique grande descente de 200m et de suite après la montée de 200 m à 18%) ainsi que la Tour Bertholod à Lutry
- parcours sur route bitumée ou pavée, passage sur passerelle, chemin monotrAce, chemin en gravier et terre et passage dans les vignes
- dénivelé positif de 350m et négatif de 350m
- ouvert aux participants U14M/W à U70M/W
- classement à la performance et par équipe
- ravitaillements liquides, dont 2 sur le parcours et 1 à l'arrivée
- équipement obligatoire : 1 gobelet ou gourde ou gourde souple par coureur pour les ravitaillements et un téléphone portable avec le N° de secours enregistré
- bâtons interdits
- l'inscription comprend : dossard y compris l'envoi par la poste pour toute inscription avant le 18 mai 2025 (uniquement en Suisse), ravitaillement, un t-shirt et une « photo-finisher » à toutes les personnes qui passeront après l'arrivée à la « tente photo-finisher »
- dossards disponibles : 700
- départ par bloc : 11H30 / 11H35 / 11H40 / 11H45 (selon temps estimé. Merci de respecter le N° de bloc au départ)

5.6. 10 KM Walking

- parcours, dénivelé, ravitaillements, équipement, prix et bâtons idem 10 km
- ouvert aux participants U16M/W à U70M/W

- classement par ordre alphabétique
- Remise de prix pour cette catégorie par tirage au sort pour 3 hommes et 3 femmes
- l'inscription comprend : dossard y compris l'envoi par la poste pour toute inscription avant le 18 mai 2025 (uniquement en Suisse), ravitaillements (idem 10km), un t-shirt et une « photo-finisher » à toutes les personnes qui passeront après l'arrivée à la « tente photo-finisher »
- équipement obligatoire : 1 gobelet ou gourde ou gourde souple par coureur pour les ravitaillements et un téléphone portable avec le N° de secours enregistré
- dossards disponibles : 100
- départ à 11H50

5.7. 10 KM Nordic-walking

- parcours, dénivelé, ravitaillements, équipement et prix idem 10 km
- ouvert aux participants U14M/W à U70M/W
- classement par ordre alphabétique
- Remise de prix pour cette catégorie par tirage au sort pour 3 hommes et 3 femmes
- l'inscription comprend : dossard, y compris l'envoi par la poste pour toute inscription avant le 18 mai 2025 (uniquement en Suisse), ravitaillements (idem 10km), un t-shirt et une « photo-finisher » à toutes les personnes qui passeront après l'arrivée à la « tente photo-finisher »
- équipement obligatoire : 1 gobelet ou gourde ou gourde souple par coureur pour les ravitaillements et un téléphone portable avec le N° de secours enregistré
- dossards disponibles : 300
- départ à 11H50

5.8. 20 KM

- cette distance est basée sur le principe d'une course individuelle, dont la règle est en semi-auto-suffisance
- parcours avec départ et arrivée à Lutry et passage par les hameaux de Savuit, Daley, Chenau et du Châtelard, par les villages de Grandvaux et d'Aran (avec sa mythique grande descente de 200m et de suite après la montée de 200 m à 18%) ainsi que la tour de Gourze et la tour Bertholod à Lutry
- parcours sur route bitumée ou pavées, passage sur passerelle, chemin monotrace, chemin en gravier et terre et passage dans les vignes et dans la forêt
- dénivelé positif de 870m et négatif de 870m
- ouvert aux participants U14M/W à U70M/W
- classement à la performance et par équipe

- 4 ravitaillements liquides, dont 2 sur le parcours avec ravitaillement liquide et solide à Grandvaux et à la Tour de Gourze, 1 liquide et 1 à l'arrivée
- équipement obligatoire : 1 gobelet ou gourde ou gourde souple par coureur pour les ravitaillements et un téléphone portable avec le N° de secours enregistré
- bâtons autorisés
- l'inscription comprend : dossard y compris l'envoi par la poste pour toute inscription avant le 18 mai 2025 (uniquement en Suisse), ravitaillement, un t-shirt et une « photo-finisher » à toutes les personnes qui passeront après l'arrivée à la « tente photo-finisher »
- dossards disponibles : 700
- départ par bloc : 8H30 / 8H35 / 8H40 / 8H45 (selon temps estimé. Merci de respecter le N° de bloc au départ)
- barrières horaires : en 3h00 heures à la Tour de Gourze et en 5 heures pour l'arrivée

5.9.34 KM

- cette distance est basée sur le principe d'une course individuelle, dont la règle est en semi-auto-suffisance
- parcours avec départ et une arrivée à Lutry. Le début du parcours sera identique que celui des 50km jusqu'au Lac de Bret, Chexbres rejoindra le parcours des 50km au niveau de la montée Rivaz-Rte de la Corniche pour finir avec le même parcours jusqu'à Lutry.
- parcours sur route bitumée ou pavées, passage sur passerelle, chemin monotrace, chemin en gravier et terre et passage dans les vignes et dans la forêt
- dénivelé positif de 1'561m et négatif de 1'561m
- ouvert aux participants U14M/W à U70M/W
- classement à la performance et par équipe
- 4 ravitaillements liquides et 1 à l'arrivée, dont 3 ravitaillements liquide et solide à la Tour de Gourze, Chexbres et Grandvaux
- équipement obligatoire : 1 gobelet ou gourde ou gourde souple par coureur pour les ravitaillements et un téléphone portable avec le N° de secours enregistré
- bâtons autorisés
- l'inscription comprend : dossard y compris l'envoi par la poste pour toute inscription avant le 18 mai 2025 (uniquement en Suisse), ravitaillement, un t-shirt et une « photo-finisher » à toutes les personnes qui passeront après l'arrivée à la « tente photo-finisher »
- dossards disponibles : 400
- départ : 8H00 (1 bloc)
- barrières horaires : en 3h00 à la Tour de Gourze, soit 11h00 et en 9h00 pour l'arrivée, soit 17h00

5.10.50 KM

- cette distance est basée sur le principe d'une course individuelle, dont la règle est en semi auto-suffisance
- parcours avec départ et une arrivée à Lutry. Le début du parcours sera identique que celui des 20km jusqu'à la Tour-de-Gourze, puis il ira en direction du Lac de Bret, Mont-Cheseau, Chardonne, St-Shaphorin, Rivaz, le signal de Chexbres et rejoindra le parcours des 20km au niveau de la passerelle de l'autoroute pour finir avec le même parcours jusqu'à Lutry.
- parcours sur route bitumée ou pavées, passage sur passerelle, chemin monotrace, chemin en gravier et terre et passage dans les vignes et dans la forêt
- dénivelé positif de 2'100m et négatif de 2'100m
- ouvert aux participants U16M/W à U70M/W
- classement à la performance et par équipe
- 5 ravitaillements liquides et 1 à l'arrivée, dont 4 ravitaillements liquide et solide à la Tour de Gourze. Mont-Cheseau, Chexbres et Grandvaux
- équipement obligatoire : 1 gobelet ou gourde ou gourde souple par coureur pour les ravitaillements et un téléphone portable avec le N° de secours enregistré
- bâtons autorisés
- l'inscription comprend : dossard y compris l'envoi par la poste pour toute inscription avant le 18 mai 2025 (uniquement en Suisse), ravitaillement, une médaille « finisher », un t-shirt et une « photo-finisher » à toutes les personnes qui passeront après l'arrivée à la « tente photo-finisher »
- dossards disponibles : 400
- départ : 7h30 (1 bloc)
- barrières horaires : en 3h00 à la Tour de Gourze, soit 10h30, en 5h00 au Mont-Chesau, soit 12h30 et en 7h00 au poste de ravitaillement des Dames à Chexbres (env. 38km), soit 14h30 et en 10h00 pour l'arrivée soit 17h30

5.11.CHALLENGE EQUIPE

Grâce au « Team Challenge », vous pourrez vous entourer de vos collègues ou amis, sur les parcours des 10, 20, 34 et 50 km. Le coureur aura un temps et un classement individuel, ainsi qu'un temps et un classement par équipe. Ce dernier sera établi selon l'addition des 3 meilleurs temps de l'équipe.

- pour participer à ce challenge, l'équipe devra être composée au minimum de 3 personnes et au maximum de 5 personnes inscrites sur la même distance ;
- l'équipe pourra s'inscrire sur la distance des 10, 20, 34 ou 50km en indiquant le même nom d'équipe (par exemple XTL 1, XTL 2, etc...)
- il n'y a pas de frais supplémentaires los de l'inscription, si vous payez via Datasport, pour tous les coureurs de votre équipe ou si chaque coureur paie individuellement. Par contre, des frais supplémentaires de CHF 3.- par coureur vous seront facturés si nous devons inscrire votre équipe selon les informations qui seront envoyées à info@xtraillavaux.ch.

- Afin que les participants soient automatiquement considérés dans l'équipe il faudra qu'ils s'inscrivent tous au même moment.
- il y a également des frais supplémentaires de CHF 5.- pour paiement contre facture. Cette dernière devra être impérativement payée avant la course et le justificatif devra être présenté lors du retrait des dossards
- le coureur aura un temps et un classement « individuel » et un temps et un classement « Team Challenge ». Ce dernier classement sera fait selon l'addition des 3 meilleurs temps par équipe
- Remise de prix pour cette catégorie par tirage au sort pour 3 équipes
- les inscriptions sur places pour le « Team Challenge » ne seront pas possible
- chaque coureur recevra le prix souvenir offert à tous les coureurs des catégories « individuels »

6. PARCOURS DE SUBSTITUTION

Dans le cas où les conditions météorologiques ne permettraient pas la tenue de la course sur les parcours de référence, et si cela est possible, des parcours de remplacement seront utilisés.

7. INSCRIPTION

Voir sur le site www.datasport.com. Les inscriptions sont limitées dans chaque formule, soit :

- 1 km, 300 dossards
- 2 km, 300 dossards
- 5 km, 100 dossards
- 5 km Fun, 100 dossards
- 10 km, 700 dossards
- 10 km Walking, 100 dossards
- 10 km Nordic-Walking, 100 dossards
- 20km, 700 dossards
- 34km, 400 dossards
- 50km, 400 dossards

Dès lors, le nombre de places totales est limitées à 3'000. Cependant, en fonction de l'affluence sur chaque distance, l'organisateur pourrait limiter le nombre de dossards mentionné ci-dessus.

Prix	1 km	2 km	5 km et 5 km FUN	10 km, 10km N- W, 10km W	20 km	34 km	50 km
du 11.10.24 au 10.01.25	8.00	8.00	15.00	30.00	40.00	50.00	60.00
Du 11.01.25 au 06.04.25	10.00	10.00	20.00	35.00	50.00	60.00	70.00
Du 07.04.25 au 29.05.25	15.00	15.00	30.00	45.00	60.00	70.00	80.00
Inscription tardive depuis le 30.05.24 ou sur place	20.00	20.00	35.00	50.00	70.00	80.00	90.00

8. DOSSARDS

Pour toute inscription avant le 18 mai 2025, le dossard sera envoyé par poste (uniquement en Suisse). Pour les étrangers ainsi que pour les inscriptions après la date ci-dessus, la remise des dossards aura lieu dans la salle du Grand-Pont :

- samedi 31 mai 2025 de 15h00 à 18h00
- dimanche 1er juin 2025 dès 6h30

Les dossards doivent être entièrement visibles tout au long du parcours.

8.1. CHANGEMENT DE PARCOURS

Sous réserve de disponibilité dans la nouvelle course souhaitée, un coureur peut changer de parcours via le lien reçu par mail de Datasport lors de la confirmation de votre inscription :

- Pas de frais supplémentaire jusqu'au 18 mai 2025
- Ou sur place, sur remise du dossard reçu et avec des frais supplémentaires de CHF 10.00
- Un changement requiert le paiement de la différence entre le prix payé lors de l'inscription initiale et le tarif en vigueur pour le nouveau parcours le jour du changement.
- Aucun remboursement ne sera effectué, si le prix du nouveau parcours est inférieur au prix payé lors de l'inscription initiale.

8.2. CESSION INDIVIDUELLE DU DOSSARD

Si un coureur n'est pas en mesure de participer à la course, il/elle est autorisé(e) à céder son dossard à une personne de son choix remplissant les critères de qualification. Une telle modification est possible en envoyant un mail à « info@datasport.com » selon les conditions ci-dessous :

- Pas de frais supplémentaire jusqu'au 18 mai 2025
- Ou sur place, sur remise du dossard reçu et avec des frais supplémentaires de CHF 10.00

Avec vos coordonnées ainsi que les informations suivantes concernant la personne qui souhaite reprendre votre dossard :

- Prénom Nom
- Date de naissance
- Nationalité
- Genre
- Adresse complète
- Email
- No de téléphone mobile
- No de mobile d'urgence pendant la course
- Nom et lien avec la personne (parent, conjoint, ami...)
- Temps de course estimé (uniquement pour 10/20/34/50km)
- Taille de t-shirt (uniquement pour 10/20/34/50km)

9. RAVITAILLEMENTS

Chaque coureur doit veiller à disposer, au départ de la course ainsi qu'à chaque poste de ravitaillement, de la quantité d'eau et d'aliments qui lui est nécessaire pour rallier le point de ravitaillement suivant.

Le long du parcours il y a des points de ravitaillement où les coureurs peuvent consommer de la nourriture et des boissons. Il est également possible d'emporter de la nourriture et certaines boissons entre les postes. Chaque coureur doit veiller à disposer, au départ de chaque poste de ravitaillement, de la quantité d'eau et d'aliments nécessaires pour rallier le point de ravitaillement suivant. Seule l'eau plate, le sirop et la boisson isotonique sont destinés au remplissage des bidons ou poches à eau. Les autres boissons servies aux postes de ravitaillement sont à consommer sur place.

Plusieurs ravitaillements sont prévus et le détail est présent sous chaque distance.

CHAQUE COUREUR EST TENU DE SE MUNIR D'UN GOBELET OU D'UNE GOURDE OU D'UNE GOURDE SOUPLE POUR LES RAVITAILLEMENTS DES 10 KM, 20 KM, 34 KM et 50KM. AUCUN GOBELET NE SERA DISTRIBUÉ PAR L'ORGANISATION !

10. ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE (uniquement pour les 10, 20, 34 et 50 km)

À L'EXCEPTION D'UN GOBELET POUR LES RAVITAILLEMENTS, DES BÂTONS POUR LE 10 KM NORDIC-WALKING ET D'UN TELEPHONE PORTABLE POUR LE 10, 20, 34 et 50KM, l'organisateur n'impose pas d'équipement obligatoire. Chaque coureur a la responsabilité de décider lui-même ce qui doit être emporté avec soi. Il est cependant vivement recommandé de bien s'informer de la météo pour ajuster l'équipement en conséquence et de prendre au moins un téléphone portable.

Le participant reconnaît en conséquence qu'en cas de problème de santé de quelque nature que ce soit (notamment blessures, hypothermie, hyperthermie, etc...) trouvant son origine directe ou indirecte (aggravation...) dans un défaut de possession de matériel adapté, ou d'aucune prise de ravitaillement solide et/ou liquide, il ne saurait tenir l'organisateur pour responsable de cette situation.

10.1. KIT CHAUD

Au mois de mai, il peut faire très chaud et dès lors l'organisation recommande un matériel « kit chaud » qui viendra compléter le matériel obligatoire, soit :

- Mettre de la crème solaire
- Une casquette ou un bandana
- Lunettes de soleil
- S'hydrater à chaque ravitaillement

Par ailleurs, chaque coureur doit veiller à disposer, au départ de chaque poste de ravitaillement, de la quantité d'eau et d'aliments nécessaires pour rallier le point de ravitaillement suivant ou l'arrivée.

10.2. BÂTONS

Les bâtons sont acceptés uniquement pour les 20, 34 et le 50 km et OBLIGATOIRE POUR LE 10 KM NORDIC-WALKING.

11. BARRIÈRES HORAIRES (uniquement pour les 20, 34 et 50km)

Pour des raisons de sécurité et de libération des accès routiers, les barrières horaires à respecter sont indiquées dans les distances présentées ci-dessus.

12. BALISAGE

Les indications de balisage seront matérialisées par des flèches au sol (marquage biodégradable), des panneaux directionnels ou de la rubalise. Si vous ne voyez plus de balisage, revenez en arrière. Les indications du balisage seront présentées sur notre site internet au plus tard deux semaines avant la course.

13. ABANDON, MISE HORS COURSE ET RAPATRIEMENT

Un coureur en difficulté peut abandonner de son propre chef ou être mis hors course sur décision du comité et/ou du staff médical. Sauf blessure, l'abandon d'un coureur ne peut se faire qu'à un poste de ravitaillement et il doit alors prévenir le responsable de poste, qui invalide définitivement son dossard, soit au bureau de course dont le N° de téléphone est indiqué sur le dossard. Toute personne ayant quitté la course avant de l'avoir terminée et sans en aviser l'organisation devra assumer les éventuels frais de recherche engendrés par sa disparition.

- L'organisation n'est pas tenue d'organiser le rapatriement des coureurs abandonnant, mais elle fera au mieux pour aider les coureurs dans leur rapatriement.
- En cas de conditions météo défavorables justifiant l'arrêt partiel ou total de la course, l'organisation assure le rapatriement des coureurs arrêtés dans les meilleurs délais possibles.

14. DISQUALIFICATION

Le coureur refusant de se conformer au présent règlement sera éliminé, notamment pour :

- absence de dossard
- falsification de dossard
- retard au départ de la course
- non-pointage aux postes de contrôle
- prise de raccourci
- dopage
- dépassement des temps maximum autorisés aux postes de contrôle
- pollution ou dégradation des sites traversés
- pas respecté interdiction de courir sur les passerelles

Tout autre manquement au règlement fera l'objet d'une sanction décidée par l'organisateur.

En plus des contrôles effectués aux postes de secours ou de ravitaillement, des contrôles inopinés pourront être organisés mais leur localisation ne sera pas communiquée par l'organisation.

15. CONDITIONS EXCEPTIONNELLES

En cas de force majeure (mauvaises conditions météorologiques, raisons de sécurité, etc.) l'organisation se réserve le droit de :

- Reporter les départs
- Modifier les barrières horaires
- Modifier les parcours
- Modifier ou supprimer des postes de ravitaillement

- Arrêter momentanément ou définitivement la course
- Annuler une ou plusieurs courses.

Toute décision sera prise par un jury réunissant au moins le directeur de la course, le responsable de la sécurité, de Police Lavaux et la PC et sera sans appel.

16. CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

Aucune prime en argent n'est distribuée. Les 3 premières femmes et les 3 premiers hommes de chaque catégorie seront récompensés.

Pour les catégories 5 km FUN, 10 km Walking et 10 km Nordic-Walking, il y aura un tirage au sort pour 3 hommes et 3 femmes lors de chaque remise des prix des distances correspondantes.

Pour le « Team Challenge » sur les parcours des 10, 20, 34 et 50 km, il y aura un tirage au sort pour 3 équipes par distance qui sera effectué lors de chaque remise des prix des distances correspondantes.

La présence des concurrents récompensés est obligatoire. En cas d'absence, les prix seront acquis par l'organisation et redistribués, mais en aucun cas envoyé par poste.

Pour être classé, tout coureur devra obligatoirement avoir été « pointé » à tous les postes de contrôle. Si ce n'est pas le cas, l'organisation se réserve le droit de classer le coureur après le dernier coureur avoir passé tous les points de contrôle.

17. VESTIAIRES ET DOUCHES

Il y a des vestiaires et douches sur le site de départ/arrivée.

18. DÉPOSE DES SACS

En **priorité**, nous vous prions de laisser vos sacs dans les vestiaires ou votre véhicule. En effet, une zone de dépose des sacs **sera à disposition uniquement** si les vestiaires sont pleins.

Cependant cette zone ne pourra malheureusement pas contenir les sacs de tous les participants-es.

Par ailleurs, nous vous rappelons que le contenu des sacs n'étant pas vérifié et sans contrôle de nos bénévoles, ils sont donc sous votre responsabilité, aucune contestation sur le contenu lors de la reprise n'est recevable. Il est recommandé de ne pas y placer des objets de valeur.

L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

19. DÉPLACEMENT

Nous vous encourageons à utiliser la mobilité douce, les transports publics ou faire du co-voiturage.

20. PLACES DE PARKING

Les adeptes du vélo disposeront d'emplacements spécifiques le long du terrain de football pour stationner leur deux-roues en toute sécurité. idem pour les scooters et les motos.

Pour les automobilistes, nous vous prions de respecter les indications de stationnement et de privilégier les endroits désignés. Cependant, vous aurez la possibilité de vous parquer sur les places publiques, chez Margotabac - Rte de Lavaux 235 à Lutry, ou au centre commercial de la Rte de la Petite Corniche 9 à Lutry ou encore au centre Patronal - Rte du Lac 2 à Paudex.

21. SÉCURITÉ ET ASSISTANCE MÉDICALE

Des postes de secours sont implantés en différents sites stratégiques. Il est de la responsabilité du coureur en détresse de demander de l'aide

- En se rendant au poste de secours le plus proche
- En appelant le N° de secours imprimé sur le dossard et à enregistrer sur votre téléphone avant le départ des courses
- En demandant de l'aide à un autre coureur

Les postes de secours sont destinés à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation ou conventionnés. Les coureurs doivent être conscients que les premiers secours peuvent nécessiter un délai plus ou moins long sur certains secteurs et doivent donc être équipés pour supporter cette attente. Les secouristes et médecins sont habilités à

- mettre hors course (en invalidant le dossard) tout concurrent inapte à continuer l'épreuve.
- faire évacuer par tout moyen à leur convenance les coureurs qu'ils jugeront en danger. Si, en fonction du cas, le staff médical doit demander une évacuation par hélicoptère, cette évacuation devra être assumée par le participant et/ou son assurance, mais ne sera en aucun à la charge de l'organisateur
- Exiger l'utilisation d'un des articles du matériel obligatoire.

Un coureur faisant appel à un médecin ou un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter ses décisions. Les frais d'évacuations seront financièrement supportés par la personne secourue qui devra également assurer son retour du point où elle aura été évacuée. Il est du seul ressort du coureur de constituer et présenter un dossier à son assurance personnelle dans le délai imparti. En cas de nécessité, pour des raisons allant toujours dans l'intérêt de la personne secourue, il sera fait appel au secours officiel qui prendra, à ce moment-là, la direction des opérations et mettra en œuvre tous moyens appropriés, y compris héliportés. En complément du dispositif de secours, du personnel soignant sera présent sur certains postes pour vous assister en cas de problème médical. L'accès aux soins et leur nature sont laissés à l'appréciation du personnel soignant. L'organisation n'est pas tenue de fournir le matériel nécessaire aux soins bénins, tels que cloques, coup de soleil etc....

22. ASSURANCES

L'organisation a souscrit une assurance RC manifestation. Il incombe à chaque participant d'être couvert par une assurance personnelle ou individuelle accident et maladie couvrant d'éventuels frais d'évacuation. **ATTENTION : LES ÉVACUATIONS HÉLIPORTÉES EN SUISSE SONT PAYANTES.** Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas

d'accident ou de maladie, ainsi qu'en cas de vol, perte ou dommage matériel, envers les coureurs, les spectateurs ou des tiers.

23. ANNULATION DE PARTICIPATION

Le coureur a la possibilité de souscrire une assurance annulation auprès de Datasport, moyennant un léger supplément de CHF 3.65 lors de l'inscription. Le remboursement ne pourra être fait que selon les conditions générales d'assurance de Datasport.

24. OBJETS TROUVÉS

Les objets trouvés durant l'événement peuvent être récupérés sur la place des arrivées durant l'événement ou le lendemain de l'événement à Lutry. Aucun objet ne sera envoyé par poste.

25. MODIFICATIONS DU PARCOURS/BARRIÈRES HORAIRES OU ANNULATION DE LA COURSE

En cas de force majeure (attentats, inondations, pandémie, contraintes sanitaires (par exemple COVID), violences urbaines, dégâts naturels, incendie, tremblements de terre, canicule extrême, tempête de neige, vents violents), sur demande des autorités et/ou de la Police, de mauvaises conditions météorologiques, des raisons de sécurité ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier le circuit, d'arrêter, de neutraliser l'épreuve en cours, de modifier les barrières horaires et les postes ravitaillements. Il n'existe aucun droit au remboursement ou au report de l'inscription. En cas d'annulation décidée moins de 15 jours avant le départ ou en cas d'interruption de la course, pour quelque raison que ce soit, aucun remboursement d'inscription ne sera effectué. En cas d'annulation d'une épreuve, pour quelque raison que ce soit, décidée plus de 15 jours avant la date du départ, un remboursement partiel des droits d'inscriptions pourrait être effectué. Toutefois, le montant de cet éventuel remboursement sera fixé de façon à permettre à l'organisation de faire face à l'ensemble des frais irrécupérables engagés à la date de l'annulation, qui pourrait

Un report éventuel des frais d'inscription pourrait être envisagé pour l'année suivante.

Il est vivement conseillé de souscrire au moment de l'inscription Online Datasport à l'assurance annulation proposée !

26. CONDITIONS GÉNÉRALES

Il est conseillé au coureur de consulter notre site internet afin d'avoir les informations mises à jour sur www.xtratrailavaux.ch

27. AFFILIATION

L'XTRATRIL LAVAUX est une course officielle du Trophée Lausannois (www.trophee-lausannois.ch), ainsi que Swiss Athletics et l'ITRA (International Trail Running Association).

28. CONTRÔLE ANTIDOPAGE

L'organisateur attire tout particulièrement l'attention des coureurs sur le respect des règles d'intégrité et d'éthique sportive. Les coureurs s'abstiennent de toute pratique de dopage.

Les contrôles antidopage sont possibles en tout temps et les participants doivent s'y soumettre indépendamment du fait qu'ils soient ou non en possession d'une licence de la Swiss Athletics. Les participants approuvent le déroulement des contrôles conformément aux prescriptions de Swiss Olympic et les personnes contrôlées recevront leurs récompenses dès la connaissance des résultats antidopage.

Celui qui enfreint les prescriptions sera disqualifié de la course. D'autres sanctions restent formellement sous réserve. Les directives respectives peuvent être consultées sur Internet sous www.antidoping.ch. Vous pouvez également y télécharger les listes de substances et méthodes interdites ainsi que les médicaments autorisés.

29. UTILISATION D'IMAGE

Par votre inscription, vous donnez votre autorisation à la publication de votre nom, de votre prénom, de votre année de naissance, de votre lieu de domicile, de votre numéro de dossard, de votre temps de course et de votre classement dans les listes de départ et de classement de la manifestation ainsi qu'aux listes des meilleurs coureurs de Swiss Athletics. ITRA (International Trail Running Association) et du Trophée Région Lausannoise.

Cette autorisation est valable pour la publication sur Internet aussi bien que dans des médias imprimés, à la télévision, via télétexte, en vue de l'affichage des listes ou des annonces faites par les speakers. Les photos et films réalisés en liaison avec notre course peuvent être utilisés à la télévision, sur Internet, dans nos propres moyens publicitaires, dans des magazines ou des livres sans donner droit à une indemnisation.

À défaut de communication écrite de votre part à l'adresse électronique ou postale de l'organisateur, mentionnant votre nom, votre adresse postale et votre adresse électronique pourront être transmises à des partenaires (par ex. service photo et vidéo) en vue de prestations de services ou à des fins publicitaires ainsi que sur demande à des sponsors en vue d'adressages ciblés en liaison avec la course.

Nous sommes habilités par ailleurs à transmettre les indications ci-dessus aux autres organisateurs de courses de l'association Trophée Région Lausannoise, ITRA et/ou Swiss Runners ou toute autre manifestation qui en ferait la demande.

30. RECOURS

Toute réclamation devra être déposée auprès de l'organisateur au maximum 15 minutes après l'arrivée du coureur. Au-delà de ce délai, les recours ne sont plus recevables.

La décision de l'organisateur concernant le recours est sans appel.

Le for juridique en cas de litige est Lutry.

31. MODIFICATION DU RÈGLEMENT

Ce présent règlement pourra être modifié à tout moment et sans préavis de l'organisation et ceci jusqu'au 31 mai 2025. Toute nouvelle version du règlement sera mise en ligne sur le site de l'épreuve.

Le comité vous remercie pour votre inscription, vous souhaite un bon entraînement et vous donne d'ores et déjà rendez-vous le 1er juin 2025 pour la course

Lutry, septembre 2025 / Le comité / S.e&o / Version N°1